



*fédération nationale du mérite maritime
et de la médaille d'honneur des marins*

Placée sous le régime de la loi du 1er juillet 1901

SECTION AMA

**Procès-verbal de l'assemblée générale
Section des Alpes Maritimes
Samedi 16 mars 2019**

L'assemblée générale de la section des Alpes Maritime s'est réunie le Samedi 16 mars 2019 à la maison des associations de la ville d'Antibes.

A 10H30, le Président Gérard SIGUIER ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les participants.

Le président demande à l'assemblée une minute de silence en souvenir de notre amie disparue depuis la dernière assemblée générale de 2018.

Madame GENOLIER Denise, membre associée depuis de nombreuses années.

Rapport moral du Président

Notre section comprend maintenant un total de 54 membres (50 en 2017), dont 1 membre Bienfaiteur, 2 membres Associés et 3 membres à Vie.

Il faut saluer l'arrivée dans notre section de 4 nouveaux membres :

- Madame GHIRINGHELLI Céline – Chevalier ;
- Monsieur JACQUEMIN Clément, Directeur Mer et Littoral 06 ;
- Monsieur RICCITTELLI Romano – Chevalier ;
- Monsieur MANISCALCO Jean Claude – Chevalier ;

Il faut aussi souligner l'élévation au grade d'Officier du Mérite Maritime de Madame BERGUA Muriel.

Nous avons pu organiser une sympathique cérémonie de remise des distinctions sur un des navires de Trans-Côte d'Azur au port de Cannes en présence de bénévoles des stations SNBSM de Théoule et de Cannes-Golfe Juan, du maire de Mandelieu et de la représentante du maire de Cannes.

L'année 2018 a été aussi une année remarquable dans notre département pour la Médaille d'Honneur des Marins du 06, car 6 marins ont été honorés. (6) .

La cotisation annuelle est toujours de 26 euros pour l'année 2018.

Il est très important de renvoyer à votre Président de section le pouvoir joint à ce compte-rendu pour la prochaine Assemblée générale à ROUEN cette année.

Le Bureau National de la Fédération est le suivant :

- Monsieur Jean Claude DENAYER Président de la FNMM
- Monsieur P. GUILLOU, Secrétaire Général de la FNMM ;
- Monsieur F. VIOLA, Trésorier Général de la FNMM.

Je dois maintenant vous annoncer une bonne nouvelle fiscale.

La Direction des Services Fiscaux a donné une réponse favorable à la demande de reconnaissance d'intérêt général concernant notre Fédération.

Le texte officiel a été signé fin 2018, et la section peut donc vous remettre les reçus fiscaux, si vous êtes à jour de votre cotisation pour 2018.

Devant les prélèvements de la banque postale pour frais de fonctionnement (40€ par an), j'ai engagé cette année le transfert de notre CCP et de notre livret vers le Crédit Mutuel. Ce transfert est en cours et devra être terminé vers la fin mai ou juin vu la lenteur et la lourdeur de la banque postale.

- **La section AMA souhaite que le Mérite Maritime reste une distinction au MERITE et non une distinction accordée à certains éléments pour remplir un quota.**

L'envoi du mini-bulletin par mail à notre Président a été un succès, car il a pu le retransmettre aux membres de la section AMA équipés d'ordinateurs et de messagerie électronique.

Un message demandant l'accord des membres acceptant de recevoir ce mini-bulletin par mail vous a été transmis, mais seulement trois réponses à ce jour !!!!!

La sortie interdépartementale a été un succès.

La visite de la vieille ville de Biot avec guides de l'office du tourisme était très intéressante. Nous nous sommes retrouvés pour un sympathique repas au restaurant des verriers situé à proximité de la verrerie de Biot.

Votre Président ayant atteint l'âge de la retraite pour la présidence d'une section (et aussi le nombre maximum de 3 mandats), et après une année supplémentaire par dérogation, il nous faut voter maintenant pour un nouveau bureau qui élira le nouveau Président.

L'assemblée vote le rapport de l'AG. L'assemblée donne quitus au Président pour le rapport moral

Nous avons procédé à l'élection du nouveau bureau de la section.
Le bureau de la section AMA est donc composé comme suit :

Président d'honneur: Monsieur Jean GUILLON-VERNE
Présidents Honoraires: Monsieur Carlo CAPPELLETTI;
Président: Monsieur Thierry ROSSIGNOL
Secrétaire: Monsieur Alain DALLE
Trésorier: Monsieur Gérard SIGUIER pour 6 mois
Vérificateur aux comptes: Monsieur Denis ABRIEUX

La parole est donnée à notre trésorier pour la présentation des comptes.

COMPTE DE RESULTATS POUR L'ANNEE 2015 » (voir tableaux joints)

BILAN:

L'actif s'élève au total à 6836.20 € pour l'année 2018, avec un déficit de 707.05 €

Pour rappel, la soirée conviviale des rois reste à la charge de la section.

Cet important déficit est du à un manque important de recouvrement des cotisations 2018, à une importante participation de la section à la sortie interdépartementale et pour la première fois à l'organisation de la réception pour la remise aux médaillés de leurs croix.

L'assemblée donne quitus au trésorier pour la tenue des comptes

Le président remercie l'assemblée, et lève la séance en invitant les participants au pot de l'amitié.

Le Président

Gérard SIGUIER